



Personne de contact : Cathy VINCENT
Tél. : 04.380.93.46
Fax : 04.380.32.15
Email : cathy.vincent@esneux.be

DECLARATION PANNEAUX DIRECTIONNELS

Cette déclaration reste valable pour les exercices ultérieurs jusqu'à révocation par le redevable
En application de l'article 17 du règlement taxe, ce formulaire doit être renvoyé dans les 30 jours après date d'envoi

Exercice fiscal :

A renvoyer au plus tard le :

N° national ou n° de TVA :

Lieu d'imposition :

DECLARATION DES UNITES IMPOSABLES

UNITES IMPOSABLES		Remarques du déclarant
Nombre de panneaux		

A le
Certifié sincère et véritable,
Signature du (ou de la) déclarant(e),

Le règlement est visible dans son intégralité sur notre site internet : www.esneux.be